

DEL-171220-1  
Envoyé en préfecture le 29/12/2017  
Reçu en préfecture le 29/12/2017  
Affiché le  
ID : 092-219200326-20171220-DEL171220\_1A-DE

Département des Hauts-de-Seine  
**VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2017**

**NOMBRE DE MEMBRES**  
Composant le Conseil : 35  
En exercice : 35  
Présents : 22  
Représentés : 9  
Pour : 23  
Abstentions : 0  
Contre : 8

**OBJET : Modification des tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

L'An deux mille dix-sept, le vingt décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le quatorze décembre, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

**Étaient présents :** L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, A. BULLET, P. RIBATTO, S. BOURDET, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, Maires-Adjointes : JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, E. CHAMBON, S. CROCI, M. FOULARD, C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, Conseillers Municipaux.

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents représentés :**

D. LAFON	à	JP. AUBRUN
M-E. MORIN	à	A-M. MERCADIER
J. DELERIN	à	C. BIGRET
V. RADAORISOA	à	F. GAGNARD
V. FONTAINE-BORDENAVE	à	S. BOURDET
S. LE ROUZES	à	S. CROCI
T. NAPOLY	à	P. RIBATTO
G. MERGY	à	S. CICERONE
D. BEKIARI	à	A. SOMMIER

**Absents :** M. FAYE, C. ALVARO, J. N'GALLE-EBOA, J-M. GASSELIN.

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : M. Foulard est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de 10 novembre 1998 portant modification du mode de calcul de la participation financière des familles aux prestations offertes aux enfants et aux jeunes,

Vu la délibération du 30 septembre 1999 fixant les tarifs d'accueil des enfants de CP et CE1 par les centres de loisirs durant les séances du soir,

Vu la délibération du 20 juin 2001 relative à la conversion en euros des quotients familiaux pour les prestations scolaires, périscolaires et les activités jeunesse,

Vu la délibération du 6 février 2003 fixant les participations à la restauration scolaire pour les enfants apportant un panier-repas dans le cadre du P.A.I.,

Vu la délibération du 2 juillet 2004 portant création d'une tarification supplémentaire pour les centres de loisirs,

Vu les délibérations du 27 juin 2016 relative à la révision de certains tarifs municipaux au 1<sup>er</sup> septembre 2016,

Vu la délibération du 28 novembre 2016 relative à la révision des tarifs municipaux au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

Vu la délibération du 13 mars 2017 relative à la révision de certains tarifs municipaux au 1<sup>er</sup> avril 2017,

Vu la délibération du 3 juillet 2017 relative à la révision de certains tarifs municipaux au 1<sup>er</sup> août 2017,

Considérant qu'il convient de faire évoluer les tarifs pour prendre en compte l'inflation,

Vu le budget communal,  
Vu l'avis de la Commission,  
Sur la proposition du Maire,  
Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

**Article 1** : de fixer les tarifs de l'ensemble des services municipaux, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, selon la grille annexée à la présente délibération,

**Article 2** : ces tarifs demeurent valables tant qu'ils n'auront pas été modifiés par délibération.

**Article 3** : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Trésorière Municipale


Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Conseiller Départemental

  
Laurent VASTEL

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la réception  
En préfecture le 29/12/17  
Publication/Affichage du 29/12/17 au 29/02/18  
Pour le Maire par délégation  
Le Directeur Général des Services



DEL171220\_1

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

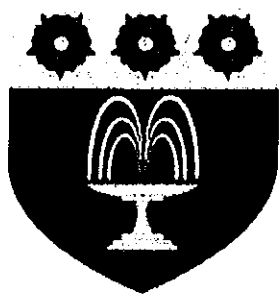
Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

SLO

ID : 092-219200326-20171220-DEL171220\_1A-DE

Tarifs à compter du 1er janvier 2018



**Fontenay-  
aux-Roses**

# **TARIFS**

**à compter du 1er janvier 2018**

Conseil Municipal du 20 décembre 2017

**CALCUL DU QUOTIENT**  
 Revenu par part = quotient =  $\frac{\text{Somme des revenus}}{\text{Nombre de parts}}$

Revenus = Revenus bruts imposables  
 Allocations Familiales exceptée allocation logement  
 Revenus et allocations correspondant au dernier avis d'imposition ou décompte connu  
 Exemple : au 1er septembre 2017 avis d'imposition sur revenus 2016

Exception la diminution de ressources liées :  
 A la perte d'emploi après 3 mois consécutifs : les allocations de la personne au chômage se substitueront au revenu brut de celle-ci.  
 Suite à séparation : ce changement de composition de la famille sera considéré sur présentation de l'ordonnance de non conciliation  
 Le montant de la pension alimentaire se substituera au revenu brut du conjoint parti, le nombre de parts sera diminué.

Nombre de parts = Nombre de personnes au foyer pris en compte dans la déclaration de revenus  
 Auquel s'ajoute :  
 pour les familles de 3 enfant et plus : une part supplémentaire  
 Pour les familles monoparentales : 1/2 part supplémentaire  
 Pour les familles ayant une personne handicapée à charge : 1/2 part supplémentaire

L'ensemble du personnel communal bénéficie des mêmes modalités de calcul  
 Sans déclaration de ressource, c'est le tarif maximum et/ou le quotient 14 qui sera considéré sans possibilité de régularisation.  
 La déclaration se fera à chaque rentrée scolaire entre le 20 août et le 30 septembre.

Restauration scolaire, centre de loisirs, stages multisports

Quotient Mensuel N°	Revenu par part		1er avril 2017				1er janvier 2018			
			Maternelle par repas	Elémentaire par repas	Maternelle par repas PAI (*)	Elémentaire par repas PAI (*)	Maternelle par repas	Elémentaire par repas	Maternelle par repas PAI (*)	Elémentaire par repas PAI (*)
1	0,00 €	91,49 €	Minimum 0.16€	Minimum 0.16€	0.089% avec un minimum de 0.18 €	0.094% avec un minimum de 0.16 €	Minimum 0.18€	Minimum 0.16€	0.089% avec un minimum de 0.18 €	0.094% avec un minimum de 0.16 €
2	91,50 €	182,99 €	0,179%	0,189%			0,182%	0,192%		
3	183,00 €	274,49 €	0,199%	0,220%	0,099%	0,110%	0,202%	0,224%	0,101%	0,112%
4	274,50 €	365,99 €	0,240%	0,263%	0,120%	0,131%	0,244%	0,267%	0,122%	0,133%
5	366,00 €	457,49 €	0,283%	0,315%	0,141%	0,158%	0,287%	0,320%	0,144%	0,160%
6	457,50 €	548,99 €	0,322%	0,357%	0,161%	0,178%	0,327%	0,362%	0,164%	0,181%
7	549,00 €	640,49 €	0,357%	0,398%	0,178%	0,199%	0,362%	0,404%	0,181%	0,202%
8	640,50 €	731,99 €	0,378%	0,414%	0,188%	0,207%	0,382%	0,421%	0,191%	0,210%
9	732,00 €	823,49 €	0,380%	0,419%	0,190%	0,210%	0,388%	0,428%	0,193%	0,213%
10	823,50 €	914,99 €	0,384%	0,424%	0,192%	0,212%	0,390%	0,431%	0,195%	0,215%
11	915,00 €	1 008,49 €	0,388%	0,429%	0,194%	0,215%	0,394%	0,436%	0,197%	0,218%
12	1 008,50 €	1 097,99 €	0,392%	0,434%	0,196%	0,217%	0,398%	0,441%	0,199%	0,221%
13	1 098,00 €	1 402,99 €	0,396%	0,438%	0,198%	0,220%	0,402%	0,446%	0,201%	0,223%
14	1 403,00 €	et +	plafonné à 5,55€	plafonné à 6,20€	plafonné à 2,80€	plafonné à 3,10€	plafonné à 5,65€	plafonné à 6,30€	plafonné à 2,85€	plafonné à 3,15€
	Non calculé et		5,55 €	6,20 €	2,80 €	3,10 €	5,65 €	6,30 €	2,85 €	3,15 €
	Hors commune		5,55 €	6,20 €	2,80 €	3,10 €	5,65 €	6,30 €	2,85 €	3,15 €

Montant forfaitaire de repas pour tout enfant non inscrit 10,00 €

Les enfants fontenaisiens scolarisés hors de la commune en classes CLIS ou CLIN inscrites à Fontenay-aux-Roses bénéficient d'une participation de la Ville égale à la différence entre le tarif fontenaisien calculé sur la base du quotient de la famille et le tarif appliqué par la commune d'accueil.

(\*) Le tarif des repas PAI s'applique pour les enfants dont le repas est fourni par la famille (délibération du 6 février 2003)

Restauration adultes TVA à 10,00%	1er avril 2017		1er janvier 2018	
	HT	TTC	HT	TTC
catégorie A	2,65 €	2,90 €	2,67 €	2,95 €
personnel communal et assic-catégorie B	2,45 €	2,70 €	2,48 €	2,75 €
catégorie C	2,29 €	2,50 €	2,32 €	2,55 €
personnels extérieurs et élus	7,22 €	8,00 €	7,29 €	8,10 €
personnel vacataire pour surveillance de cantine	1,84 €	2,00 €	1,86 €	2,00 €
personnel enseignant dont l'indice de rémunération est inférieur à 474	3,74 €	4,10 €		4,15 €
personnel enseignant dont l'indice de rémunération est supérieur ou égal à 474	4,84 €	5,30 €		5,38 €
	(subv E.N 1,14)		(subv E.N 1,22)	

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Ces tarifs s'entendent sans le prix du repas

Quotient Mensuel N°	Revenu par part		1er janvier 2017		1er janvier 2018	
			par jour sans repas	1/2 journée sans repas	par jour sans repas	1/2 journée sans repas
1	0,00 €	91,49 €	Minimum	Minimum	Minimum	Minimum
2	91,50 €	182,99 €	0,31 €	0,15 €	0,32 €	0,15 €
3	183,00 €	274,49 €	0,283%	0,141%	0,287%	0,144%
4	274,50 €	365,99 €	0,344%	0,172%	0,350%	0,174%
5	366,00 €	457,49 €	0,408%	0,204%	0,415%	0,207%
6	457,50 €	548,99 €	0,460%	0,229%	0,467%	0,233%
7	549,00 €	640,49 €	0,511%	0,257%	0,519%	0,261%
8	640,50 €	731,99 €	0,553%	0,277%	0,562%	0,281%
9	732,00 €	823,49 €	0,575%	0,287%	0,584%	0,291%
10	823,50 €	914,99 €	0,585%	0,292%	0,594%	0,297%
11	915,00 €	1 006,49 €	0,596%	0,297%	0,605%	0,302%
12	1 006,50 €	1 097,99 €	0,606%	0,303%	0,616%	0,308%
13	1 098,00 €	1 402,99 €	6,90 €	3,40 €	7,00 €	3,45 €
14	1 403,00 €	et +				
	Non calculé et Hors commune					

Pénalité de retard pour tout enfant après l'heure de fermeture normale de l'accueil de loisirs

10,00€ par demi-heure, toute demi-heure entamée est due

**Accueils Etudes et Post Etude** : le montant n'inclut pas le repas

Le forfait est applicable à compter d'une fréquentation supérieure à la moitié du mois scolaire considéré

Demi forfait mensuel : applicable pour une fréquentation à partir de 2 jours et jusqu'à la moitié du mois scolaire considéré.

Fréquentation exceptionnelle d'un jour : 25% du forfait mensuel

Quotient Mensuel N°	Revenu par part		1er janvier 2017			1er janvier 2018		
			du matin par mois	du soir par mois	Etudes par mois	du matin par mois	du soir par mois	Etudes par mois
1	0,00 €	91,49 €	Minimum	Minimum	Minimum	Minimum	Minimum	Minimum
2	91,50 €	182,99 €						
3	183,00 €	274,49 €	7,20 €	14,30 €	8,00 €	7,30 €	14,55 €	8,15 €
4	274,50 €	365,99 €						
5	366,00 €	457,49 €	1,797%	3,594%	2,581%	1,827%	3,655%	2,624%
6	457,50 €	548,99 €	1,797%	3,594%	2,653%	1,827%	3,655%	2,698%
7	549,00 €	640,49 €	1,797%	3,594%	2,716%	1,827%	3,655%	2,762%
8	640,50 €	731,99 €	1,818%	3,615%	2,779%	1,849%	3,676%	2,826%
9	732,00 €	823,49 €	1,818%	3,625%	2,831%	1,849%	3,687%	2,879%
10	823,50 €	914,99 €	1,828%	3,645%	2,872%	1,859%	3,707%	2,921%
11	915,00 €	1 006,49 €	1,87%	3,737%	2,905%	1,900%	3,801%	2,954%
12	1 006,50 €	1 097,99 €						
13	1 098,00 €	1 402,99 €						
14	1 403,00 €	et +	17,50 €	35,00 €	30,50 €	17,80 €	35,60 €	31,00 €
	Non calculé et							
	Hors commune							

**Post études**

Accueil d'une demi-heure des enfants de CP et CE1 durant les séances du soir des centres de loisirs

Quotient Mensuel N°	Revenu par part		1er janvier 2017			1er janvier 2018		
			Unitaire	1/2 forfait	forfait	Unitaire	1/2 forfait	forfait
1	0,00 €	91,49 €						
2	91,50 €	182,99 €						
3	183,00 €	274,49 €	1,10 €	1,80 €	3,70 €	1,10 €	1,80 €	3,75 €
4	274,50 €	365,99 €						
5	366,00 €	457,49 €	2,239%	0,045%	0,899%	2,275%	0,046%	0,913%
6	457,50 €	548,99 €	2,239%	0,045%	0,899%	2,275%	0,046%	0,913%
7	549,00 €	640,49 €	2,239%	0,045%	0,899%	2,275%	0,046%	0,913%
8	640,50 €	731,99 €	0,225%	0,450%	0,904%	0,229%	0,458%	0,918%
9	732,00 €	823,49 €	0,226%	0,453%	0,907%	0,230%	0,461%	0,921%
10	823,50 €	914,99 €	0,227%	0,456%	0,912%	0,231%	0,463%	0,927%
11	915,00 €	1 006,49 €	0,228%	0,457%	0,914%	0,232%	0,464%	0,929%
12	1 006,50 €	1 097,99 €						
13	1 098,00 €	1 402,99 €						
14	1 403,00 €	et +	2,20 €	4,40 €	8,80 €	2,25 €	4,50 €	8,95 €
	Non calculé et							
	Hors commune							

Le tarif unitaire est également institué pour les enfants de CE2, CM1 et CM2

Pénalité de retard pour tout enfant après l'heure de fermeture normale de l'accueil périscolaire, de l'étude ou du post-études

10,00€ par demi-heure, toute demi-heure entamée est due

**JEUNESSE**

**SORTIES - SEJOURS**

Quotient Mensuel N°	Revenu par part		Classe Environnement	Séjours Municipaux
			Pourcentage sur la base du coût payé par la ville	
1	0,00 €	91,49 €	5%	20%
2	91,50 €	182,99 €	5%	20%
3	183,00 €	274,49 €	10%	25%
4	274,50 €	365,99 €	15%	30%
5	366,00 €	457,49 €	20%	35%
6	457,50 €	548,99 €	25%	40%
7	549,00 €	640,49 €	30%	45%
8	640,50 €	731,99 €	35%	50%
9	732,00 €	823,49 €	40%	55%
10	823,50 €	914,99 €	50%	60%
11	915,00 €	1 006,49 €	60%	70%
12	1 006,50 €	1 097,99 €	70%	80%
13	1 098,00 €	1 402,99 €	80%	90%
14	1 403,00 €	et +		
	Non calculé et Hors commune		80%	100%

*La réservation d'un séjour en centre de loisirs se fera sur paiement d'un acompte de 30€*

*Des facilités de paiement du solde en 3 fois maximum payable avant le départ pourront être accordées .*

*L'annulation des réservations, le remboursement des séjours, centre de loisirs, club pré-ados, ne se fera que sur présentation d'un certificat médical empêchant l'utilisateur.*

CLUB PRE-ADOS		01-janv-17	01-janv-18
droit d'inscription, par trimestre		5,10 €	5,20 €
participation aux activités payées par la ville		50%	50%
participation aux activités organisées par le club		1,80 €	1,90 €
participation aux sorties		1,80 €	1,90 €

**SPORT**

	Tarif horaire, pour une utilisation régulière à l'année			Tarif horaire, pour une utilisation régulière à l'année		
	1er avril 2017			1er janvier 2018		
	Entreprises et lycées de Fontenay-aux-Roses	Entreprises ou associations hors commune	Salarié - ASF Dans le cadre de dispense de cours privés	Entreprises et lycées de Fontenay-aux-Roses	Entreprises ou associations hors commune	Salarié - ASF Dans le cadre de dispense de cours privés
<b>Tennis Municipaux</b>						
1 court de tennis (comprenant douches et vestiaires)	23,25 €	35,35 €	11,50 €	23,60 €	35,90 €	5,00 €
<b>Stade du Panorama</b>						
1 salle de tennis de table (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	37,40 €	56,55 €		38,00 €	57,45 €	
1 terrain de football synthétique (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	65,65 €	80,80 €		66,70 €	82,10 €	
1 terrain de football synthétique (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	55,55 €	75,75 €		56,45 €	77,00 €	
1 espace sport hors terrain de football (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	19,20 €	25,25 €		19,50 €	25,65 €	
1 court de tennis (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	23,25 €	35,35 €	11,50 €	23,60 €	35,90 €	5,00 €
<b>Gymnase des Pervenches</b>						
1 Salle polyvalente (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	37,40 €	56,55 €		38,00 €	57,45 €	
<b>Gymnase de la Roue</b>						
1 Salle polyvalente (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	31,30 €	50,50 €		31,80 €	51,31 €	
<b>Gymnase du Parc</b>						
1 halle des sports (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	55,55 €	75,75 €		56,45 €	77,00 €	
1 terrain de rugby engazonné (comprenant l'utilisation de douches et 2 vestiaires)	75,75 €	90,90 €		77,00 €	92,35 €	
<b>Gymnase Jean Fournier</b>						
1 salle de gymnastique (comprenant douches et 2 vestiaires)	37,40 €	56,55 €		38,00 €	57,45 €	
1 dojo - salle arts martiaux (comprenant douches et 2 vestiaires)	30,30 €	48,50 €		30,80 €	49,30 €	
1 salle de danse (comprenant douches et 2 vestiaires)	30,30 €	48,50 €		30,80 €	49,30 €	
1 halle des sports (comprenant douches et 2 vestiaires)	50,50 €	70,70 €		51,30 €	71,85 €	
Tarif horaire de location des gymnases au Collège des Ormeaux :	20,20 €			20,00 €		

**Stages multisports loisirs**

1er avril 2017						1er janvier 2018					
QF	Tarifs	QF	Tarifs	QF	Tarifs	QF	Tarifs	QF	Tarifs	QF	Tarifs
1	11,80 €	6	25,05 €	11	45,80 €	1	12,00 €	6	25,45 €	11	46,55 €
2	11,80 €	7	28,30 €	12	53,35 €	2	12,00 €	7	26,76 €	12	54,20 €
3	14,75 €	8	31,61 €	13	62,00 €	3	15,00 €	8	32,10 €	13	63,00 €
4	17,60 €	9	34,85 €	14	62,00 €	4	17,80 €	9	35,40 €	14	63,00 €
5	20,65 €	10	39,30 €	Hors commune	72,90 €	5	21,00 €	10	40,00 €	Hors commune	74,10 €

Ce tarif s'entend pour un stage de 5 jours. Il est adapté au prorata des journées.  
 Le repas du midi sera facturé en plus du tarif ci-dessus selon le tarif de la restauration scolaire.

**Marche Nordique**

Catégorie	Tranche âge	1er avril 2017		1er janvier 2018	
		Tarif par séance	Tarif pour une saison sportive (35 séances)	Tarif par séance	Tarif pour une saison sportive (séance hebdomadaire)
Jeunes	8 à 16 ans	3,00 €	70,00 €	3,05 €	71,20 €
Jeunes adultes	16 ans à 18 ans	4,55 €	125,00 €	4,65 €	127,15 €
Adultes	+ 18 ans et étudiant ou chômeur	5,05 €	140,00 €	5,15 €	142,40 €
	+ 18 ans travaillant	7,05 €	210,00 €	7,20 €	213,80 €



La maison de quartier des Paradis propose 2 secteurs d'activités : en direction des jeunes 11-25 ans et en direction des adultes/familles. Pour chacun des secteurs, une grille tarifaire est déclinée. La structure proposera dans chacun des secteurs certains ateliers gratuits notamment dans le cadre du partenariat avec les associations présentes au sein de la maison de quartier.

**Activités en direction des jeunes**

Accueil loisirs jeunes 11-17 ans		1er avril 2017	1er janvier 2018
Droit d'inscription sur l'année		20,00 €	20,20 €
Adhésion accueil par trimestre		5,00 €	5,00 €
<b>sorties et activités payantes</b>			
tarif A	activité de moins de 10,00 €	2,50 €	2,60 €
tarif B	activité entre 10,01€ et 20,00 €	5,00 €	5,10 €
tarif C	activité entre 20,01€ et 30€	10,00 €	10,20 €
tarif D	activité au dessus de 30€	15,00 €	15,20 €
hors commune		100% du prix	100% du prix
atelier multisports		adhésion accueil de loisirs	

Projet semi autonome	
Quotient familial	% sur la base d'un coût de séjour divisé par 2 et en déduction des heures chantiers réalisées
Q 1	5%
Q 2	5%
Q 3	10%
Q 4	15%
Q 5	20%
Q 6	25%
Q 7	30%
Q 8	35%
Q 9	40%
Q 10	50%
Q 11	60%
Q 12	70%
Q 13	80%
Q 14	80%
HC	100%

Projet de séjour	
Quotient familial	en %
Q 1	10%
Q 2	10%
Q 3	15%
Q 4	20%
Q 5	25%
Q 6	30%
Q 7	35%
Q 8	40%
Q 9	45%
Q 10	50%
Q 11	60%
Q 12	70%
Q 13	80%
Q 14	80%
HC	100%

Studio de répétition	2017		2018		Studio d'enregistrement	2017		2018	
	20,00 € par trimestre	3,00€ par semaine	21,00 € par trimestre	3,00€ par semaine		sur présentation d'un projet et rendez-vous obligatoire	2,00€ l'heure	2,00€ l'heure	
sur présentation d'un projet et rendez-vous obligatoire									

**Activités adultes/familles**

Quotient familial	% sur la base du coût payé par la ville
1	15%
2	15%
3	20%
4	25%
5	30%
6	35%
7	40%
8	45%
9	50%
10	60%
11	70%
12	80%
13	90%
14	90%
tarifs hors commune	100%

Demi tarif pour enfants de moins de 12 ans pour l'ensemble des tranches

Atelier cirque/hip hop / acrobatie	20,00 €
------------------------------------	---------

sorties et activités payantes		2017	2018
tarif A	activité de moins de 10 €	2,50 €	2,60 €
tarif B	activité entre 10,01€ et 20,00 €	5,00 €	5,10 €
tarif C	activité entre 20,01€ et 30€	10,00 €	10,20 €
tarif D	activité au dessus de 30€	15,00 €	15,20 €
hors commune		100% du prix	100% du prix
moins de 12 ans pour les tarifs A, B, C, D			

Activités et atelier parentalité	
actions régulières : groupe parole, diététique, etc..	gratuit

Ateliers socio-linguistiques	2017	2018
inscription sur l'année scolaire	15,00 €	15,10 €

ateliers couture	2017	2018
inscription sur l'année scolaire	26,00 €	26,40 €
inscription à partir du 1er février	13,00 €	13,10 €

fraîs de participation au passage d'examens dill et delf	50% du coût
--	-------------

**LOCATION DE SALLES**

	Tarifs au 1er avril 2017		
	Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
<b>SALLE ESPACE JEUNES- PIERRE BONNARD</b>			
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	363,60 €	444,40 €	505,00 €
Particulier non Fontenaisien	545,40 €	666,60 €	757,50 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	727,20 €	888,80 €	1 010,00 €
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par an)	181,80 €	222,20 €	252,50 €

	Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end
			(à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
<b>SALLE DU PARC</b>			
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	90,90 €	90,90 €	121,20 €
Particulier Fontenaisien (gouter pour enfants de - de 12 ans le mercredi après-midi)	45,45 €		
Particulier non Fontenaisien	136,35 €	136,35 €	181,80 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	181,80 €	181,80 €	363,60 €
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par mois)	45,45 €	45,45 €	60,60 €

	Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end
			(à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
<b>SALLE DANIEL MEYER</b>			
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	90,90 €	90,90 €	121,20 €
Particulier non Fontenaisien	136,35 €	136,35 €	181,80 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	181,80 €	181,80 €	363,60 €
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par mois)	45,45 €	45,45 €	60,60 €

	Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end
			(à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
<b>SALLE DE L'EGLISE</b>			
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	90,90 €	90,90 €	121,20 €
Particulier non Fontenaisien	136,35 €	136,35 €	181,80 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	181,80 €	181,80 €	363,60 €
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par mois)	45,45 €	45,45 €	60,60 €

	Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end
			(à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
<b>SALLE SAINTE-BARBE</b>			
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	459,55 €	663,60 €	686,80 €
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par mois en semaine et 1 fois par an le week-end)	91,90 €	122,20 €	138,40 €

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite par mois (selon disponibilité). Cette règle s'applique aux salles du Parc, de l'Eglise et Daniel Meyer.

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite par an (selon disponibilité) de la salle Espace jeunes.

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite par mois en semaine (selon disponibilité) de la salle Sainte-Barbe.

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite par an le week-end (selon disponibilité) de la salle Sainte-Barbe

Associations : si la salle est utilisée pour un usage régulier, une convention de mise à disposition doit être établie.

Deux dépôts de garantie par chèque seront demandés pour toute location et

Pour les salles de l'église, du Parc et Daniel Meyer

- Caution ménage et non-respect du règlement intérieur : 100 €

- Caution dégâts matériels : 100 €

Pour les salles Espace Jeunes - Pierre Bonnard et Sainte-Barbe

- Caution ménage et non-respect du règlement intérieur : 150 €

- Caution dégâts matériels : 300 €

Annulation (Sauf cas de force majeure)	Plus d'un mois avant 10% de pénalités Entre 1 mois et 15 jours 30% de pénalités entre 15 jours et une semaine 50% de pénalités Moins d'une semaine 100 % de pénalités
--	--

Tarifs à compter du 1er janvier 2018

Envoyé en préfecture le 29/12/2017  
 Reçu en préfecture le 29/12/2017  
 Affiché le **SLO**  
 ID : 092-219200326-20171220-DEL171220\_1A-DE

Tarifs au 1er janvier 2018		
Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 16h ou dimanche 18h)
369,40 €	451,50 €	513,10 €
554,10 €	677,30 €	789,60 €
738,80 €	903,00 €	1 026,20 €
184,70 €	225,80 €	256,50 €
Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 16h ou dimanche 18h)
92,40 €	92,40 €	123,10 €
46,20 €		
138,50 €	138,50 €	184,70 €
184,70 €	184,70 €	369,40 €
46,20 €	46,20 €	61,60 €
Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 16h ou dimanche 18h)
92,40 €	92,40 €	123,10 €
138,50 €	138,50 €	184,70 €
184,70 €	184,70 €	369,40 €
46,20 €	46,20 €	61,60 €
Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 16h ou dimanche 18h)
92,40 €	92,40 €	123,10 €
138,50 €	138,50 €	184,70 €
184,70 €	184,70 €	369,40 €
46,20 €	46,20 €	61,60 €
Semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 16h ou dimanche 18h)
466,90 €	674,20 €	697,80 €
93,40 €	124,20 €	140,60 €

### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

droits d'occupation du domaine public		1-Janv.-17	1-Janv.-18
<b>Occupation temporaire d'emplacements de stationnement :</b>			
1- Stationnement de benne, matériel ou engin de chantier	place / jour	12,90 €	13,10 €
2- Déménagement	place / jour	12,90 €	13,10 €
3- Autres occupations temporaires	place / jour	12,90 €	13,10 €
<b>Chantiers de longue durée :</b>			
(droits exigibles en cas de chantiers dont la durée est supérieure à la semaine, la première semaine ne donnant pas lieu à facturation)			
1- échafaudages	le ml/semaine	8,60 €	8,70 €
2- appareil de montage de matériaux ou de levage	le ml/semaine	8,60 €	8,70 €
3- Autres occupation du domaine public dans le cadre d'un chantier (y compris baraque de chantier, dépôts de matériaux, matériels ou engins de chantier)	le ml/semaine	8,60 €	8,70 €
<b>Occupation commerciale du domaine public :</b>			
1- terrasse de café	fermée le m²/an	103,00 €	104,60 €
	ouverte le m²/an	36,50 €	37,10 €
2-Occupation du domaine public diverses (étalage, publicité)	le m²/an	36,50 €	37,10 €
3 - Chevalet, oriflamme et dispositifs assimilés	l'unité/an	12,10 €	12,30 €
4- Vente ambulante	par jour	27,90 €	28,30 €
5- Foires et brocantes	le m²/jour	2,70 €	2,70 €
6- Cirques, manéges et spectacles ambulants	le m²/jour	0,70 €	0,70 €

### POLICE

Mise en fourrière d'un véhicule	136,35 €	138,50 €
Animaux errants sur la voie publique	63,65 €	64,70 €

### CIMETIERE

taxe d'inhumation (ne s'applique pas pour la dispersion des cendres)	50,50 €	51,30 €	
taxe de convoi	55,60 €	56,50 €	
taxe de vacation de police (Article L 2213-15 CGCT)	25,30 €	25,70 €	
tarif de construction de caveau	101,00 €	102,60 €	
caveau provisoire	1,00 € / jour	1,00 € / jour	
concession perpétuelle	7 272,00 €	7 388,40 €	
concession 50 ans (ou renouvellement)	1 616,00 €	1 641,90 €	
concession 30 ans (ou renouvellement)	707,00 €	718,30 €	
concession 10 ans (ou renouvellement)	202,00 €	205,20 €	
colombarium (ou renouvellement)	case de 3 urnes 15 ans	505,00 €	513,10 €
	case de 3 urnes 30 ans	1 212,00 €	1 231,40 €

**LES STRUCTURES PETITE ENFANCE SONT SUBVENTIONNEES PAR LA CAF**

Référence : circulaire CNAF 2011 -105 PSU

Tarifs à l'heure	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants	4 à 7 Enfants	8 enfants et plus
Taux d'effort/Heure	0,0600%	0,0500%	0,0400%	0,0300%	0,0200%

*Le prix plancher est fixé sur la base du RSA par la CNAF ( 802.76 € au 1er septembre 2016 pour un adulte avec 1 enfant ) ; il est révisé par la CNAF tous les ans.*

*Le prix plafond est fixé par la Ville à 7000€ conformément à la délibération du 15 décembre 2010.*

*Les prestations d'accueil sont facturées sur la base d'un tarif horaire (application du barème CNAF ci-dessus)*

*Le tarif horaire s'entend repas, couches et produits d'hygiène compris*

*Le tarif immédiatement inférieur est appliqué pour un enfant handicapé.*

*La révision de la participation financière des familles est effectuée en janvier tous les ans.*

**CENTRE MUNICIPAL DE SANTE**

Si le tarif de la Sécurité Sociale est supérieur, ce dernier s'applique automatiquement.

2017

1er janvier 2018

Ostéopathie		30,30 €		30,80 €
Pédicure par séance de 30 minutes		22,70 €		22,60 €
Orthèse d'oreille		15,20 €		15,50 €
<b>prothèses dentales conjointes (couronnes)</b>	<b>Fontenaisiens</b>	<b>Non Fontenaisiens</b>	<b>Fontenaisiens</b>	<b>Non Fontenaisiens</b>
Inlay core	202,00 €	213,10 €	205,20 €	216,50 €
Inlay core à clavette	241,40 €	256,50 €	245,30 €	260,60 €
Couronne provisoire	60,60 €	70,70 €	61,60 €	71,80 €
Couronne métallique	248,50 €	285,80 €	252,50 €	290,40 €
Couronne céramo-métallique	637,30 €	702,00 €	647,50 €	713,20 €
Couronne céramique	632,00 €	698,00 €	642,10 €	709,20 €
Bridge provisoire (labo)	202,00 €	212,10 €	205,20 €	215,50 €
Bridge 3 éléments (1 pilier métallique, 1 pilier céramométallique et 1 inter métallique)	1 107,00 €	1 274,60 €	1 124,70 €	1 295,00 €
Bridge 3 éléments (1 pilier métallique, 1 pilier céramométallique et 1 inter céramométallique)	1 469,60 €	1 690,70 €	1 493,10 €	1 717,80 €
Bridge 3 éléments ( 2 piliers métalliques et 1 inter métallique)	745,40 €	858,50 €	757,30 €	872,20 €
Bridge 3 éléments (2 piliers céramométalliques et 1 inter céramométallique)	1 831,10 €	2 106,90 €	1 860,40 €	2 140,60 €
2ème inter métallique	250,50 €	287,90 €	254,50 €	292,50 €
3ème inter métallique	250,50 €	287,90 €	254,50 €	292,50 €
4ème inter métallique et plus	261,60 €	287,90 €	265,80 €	292,50 €
2ème inter céramométallique	612,10 €	704,00 €	621,90 €	715,30 €
3ème inter céramométallique	612,10 €	704,00 €	621,90 €	715,30 €
4ème inter céramométallique et plus	617,10 €	704,00 €	627,00 €	715,30 €
Pilier métallique supplémentaire	248,50 €	285,80 €	252,50 €	290,40 €
Pilier céramométallique supplémentaire	610,00 €	702,00 €	619,80 €	713,20 €
Rescèlement d'1 ou 2 couronnes	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Rescèlement de 3 couronnes ou plus	46,50 €	53,50 €	47,20 €	54,40 €
Dépose d'Inlay Core	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Dépose d'une prothèse dentaire à tenon radiculaire scellé	25,30 €	28,30 €	38,70 €	38,70 €
Dépose d'une couronne	25,30 €	28,30 €	38,70 €	38,70 €
Contention composite de 1 à 6 dents	95,00 €	110,00 €	96,50 €	111,80 €
Inlay Onlay 1 face	172,70 €	195,90 €	175,50 €	199,00 €
Inlay Onlay 2 faces	228,30 €	257,60 €	232,00 €	261,70 €
Inlay Onlay 3 faces	275,70 €	312,10 €	280,10 €	317,10 €
<b>prothèses dentaires amovibles (stellites)</b>	<b>Fontenaisiens</b>	<b>Non Fontenaisiens</b>	<b>Fontenaisiens</b>	<b>Non Fontenaisiens</b>
Stellite 1 à 3 dents	775,70 €	873,70 €	788,10 €	887,70 €
Stellite 4 dents	830,20 €	935,30 €	843,50 €	950,30 €
Stellite 5 dents	883,80 €	996,90 €	897,90 €	1 012,90 €
Stellite 6 dents	937,30 €	1 059,50 €	952,30 €	1 076,50 €
Stellite 7 dents	991,80 €	1 121,10 €	1 007,70 €	1 139,00 €
Stellite 8 dents	1 045,40 €	1 182,70 €	1 062,10 €	1 201,60 €
Stellite 9 dents	1 098,90 €	1 245,30 €	1 116,50 €	1 265,20 €
Stellite 10 dents	1 153,40 €	1 306,90 €	1 171,90 €	1 327,80 €
Stellite 11 dents	1 207,00 €	1 369,60 €	1 226,30 €	1 391,50 €
Stellite 12 dents	1 260,50 €	1 434,20 €	1 280,70 €	1 457,10 €
Stellite 13 dents	1 315,00 €	1 492,80 €	1 336,00 €	1 516,70 €
Stellite unimaxillaire	1 368,60 €	1 555,40 €	1 390,50 €	1 580,30 €
Stellite bimaxillaire	3 002,70 €	3 376,40 €	3 050,70 €	3 430,40 €
Stellite unimaxillaire + prothèse résine définitive unimaxillaire	2 246,20 €	2 544,20 €	2 282,10 €	2 584,90 €

prothèses dentaires amovibles (résine)	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens
Prothèse résine de transition 1 à 3 dents	375,70 €	432,30 €	381,70 €	439,20 €
Prothèse résine de transition 4 dents	418,10 €	481,80 €	424,80 €	489,50 €
Prothèse résine de transition 5 dents	461,60 €	530,30 €	469,00 €	538,80 €
Prothèse résine de transition 6 dents	504,00 €	579,70 €	512,10 €	589,00 €
Prothèse résine de transition 7 dents	547,40 €	629,20 €	556,20 €	639,30 €
Prothèse résine de transition 8 dents	589,80 €	678,70 €	599,20 €	689,60 €
Prothèse résine de transition 9 dents	633,30 €	728,20 €	643,40 €	739,90 €
Prothèse résine de transition 10 dents	675,70 €	777,70 €	686,50 €	790,10 €
Prothèse résine de transition 11 dents	694,90 €	799,90 €	706,00 €	812,70 €
Prothèse résine de transition 12 dents	719,10 €	827,20 €	730,60 €	840,40 €
Prothèse résine de transition 13 dents	731,20 €	841,30 €	742,90 €	854,80 €
Prothèse résine de transition unimaxillaire	744,40 €	856,50 €	756,30 €	870,20 €
Prothèse résine définitive 9 dents	633,30 €	728,20 €	643,40 €	739,90 €
Prothèse résine définitive 10 dents	675,70 €	777,70 €	686,50 €	790,10 €
Prothèse résine définitive 11 dents	694,90 €	799,90 €	706,00 €	812,70 €
Prothèse résine définitive 12 dents	719,10 €	827,20 €	730,60 €	840,40 €
Prothèse résine définitive 13 dents	731,20 €	841,30 €	742,90 €	854,80 €
Prothèse résine définitive unimaxillaire	744,40 €	856,50 €	756,30 €	870,20 €
Prothèse résine définitive bimaxillaire	1 488,70 €	1 713,00 €	1 512,50 €	1 740,40 €
<b>Réparations</b>				
	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens
Réparation d'une prothèse dentaire amovible en résine, fêlée ou fracturée	51,60 €	59,50 €	65,00 €	65,00 €
Réparation d'une fracture de stellite, sans démontage d'éléments	69,80 €	80,40 €	70,90 €	81,70 €
Réparation d'une fracture de stellite, avec remontage d'1 élément	109,50 €	126,10 €	111,30 €	122,00 €
Réparation d'une fracture de stellite, avec remontage de 2 éléments	116,00 €	126,60 €	117,90 €	128,60 €
Réparation d'une fracture de stellite, avec remontage de 3 éléments	122,40 €	133,00 €	124,40 €	135,10 €
Réparation d'une fracture de stellite, avec remontage de 4 éléments	128,90 €	139,50 €	131,00 €	141,70 €
Réparation d'une fracture de stellite, avec remontage de 5 éléments	135,30 €	145,90 €	137,50 €	148,20 €
Réparation d'une fracture de stellite, avec remontage de 6 éléments	141,80 €	152,40 €	144,10 €	154,80 €
Réparation d'une fracture de stellite, avec remontage de 7 éléments	148,20 €	158,80 €	150,60 €	161,30 €
Rebasage prothèse résine partielle	95,70 €	110,10 €	97,20 €	111,90 €
Rebasage complet résine	117,60 €	135,20 €	119,50 €	137,40 €
<b>Adjonctions prothèses amovibles</b>				
	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens
Adjonction d'un élément (dent ou crochet)	69,70 €	79,80 €	70,80 €	81,10 €
Adjonction 2 éléments (dent ou crochet)	112,10 €	129,30 €	113,90 €	131,40 €
Adjonction 3 éléments (dent ou crochet)	155,50 €	178,80 €	158,00 €	181,70 €
Adjonction 4 éléments (dent ou crochet)	198,00 €	227,30 €	201,20 €	230,90 €
Adjonction 5 éléments (dent ou crochet)	240,40 €	276,70 €	244,20 €	281,10 €
Adjonction 6 éléments (dent ou crochet)	282,80 €	325,20 €	287,30 €	339,40 €
Adjonction 7 éléments (dent ou crochet)	326,20 €	374,70 €	331,40 €	389,70 €
Adjonction 8 éléments (dent ou crochet)	368,70 €	424,20 €	374,60 €	431,00 €
Adjonction 9 éléments (dent ou crochet)	411,10 €	472,70 €	417,70 €	480,30 €
Adjonction 10 éléments (dent ou crochet)	454,50 €	522,20 €	461,80 €	530,60 €
Adjonction 11 éléments (dent ou crochet)	498,90 €	571,70 €	504,90 €	580,60 €
Adjonction 12 éléments (dent ou crochet)	539,30 €	620,10 €	547,90 €	630,00 €
Adjonction 13 éléments (dent ou crochet)	582,80 €	669,60 €	592,10 €	680,30 €
Adjonction 14 éléments (dent ou crochet)	625,20 €	719,10 €	635,20 €	730,60 €
Adjonction d'un élément sur stellite (dent contreplaquée ou crochet soudé)	71,70 €	82,80 €	72,80 €	84,10 €
Adjonction de 2 éléments sur stellite (dent contreplaquée ou crochet soudé)	144,40 €	166,60 €	146,70 €	168,20 €
Adjonction de 3 éléments sur stellite (dent contreplaquée ou crochet soudé)	218,10 €	248,60 €	219,60 €	252,50 €
Adjonction de 4 éléments sur stellite (dent contreplaquée ou crochet soudé)	287,90 €	331,30 €	292,50 €	336,60 €
Adjonction de 5 éléments sur stellite (dent contreplaquée ou crochet soudé)	359,60 €	414,10 €	365,40 €	420,70 €
Adjonction de 6 éléments sur stellite (dent contreplaquée ou crochet soudé)	432,30 €	496,90 €	439,20 €	504,90 €
Adjonction de 7 éléments sur stellite (dent contreplaquée ou crochet soudé)	504,00 €	579,70 €	512,10 €	589,00 €

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

**SLO**

ID : 092-219200326-20171220-DEL171220\_1A-DE

Tarifs au 1er janvier 2018

Soins et travaux non pris en charge	Non Fontenaisiens		Fontenaisiens	
	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens	Fontenaisiens	Non Fontenaisiens
Détartrage appareil en labo	39,40 €	45,50 €	40,00 €	46,20 €
Galvanoplastie + Transfert	65,70 €	74,70 €	66,80 €	75,90 €
Fraisage unitaire	39,40 €	45,50 €	40,00 €	46,20 €
Plaque de surélévation	281,80 €	324,20 €	286,30 €	329,40 €
Retention sur attelle	114,10 €	131,30 €	115,90 €	133,40 €
Appui occlusal (laquet)	65,70 €	74,70 €	66,80 €	75,90 €
Rebasage au Fauteuil	51,50 €	61,60 €	52,30 €	62,60 €
Soudure de rétention	64,60 €	73,70 €	65,60 €	74,90 €
Soudure de liaison	73,70 €	85,80 €	74,90 €	87,30 €
Clavette unitaire	27,30 €	32,30 €	27,70 €	32,80 €
Bouton pression + Plateau R+Pose	393,90 €	452,50 €	400,20 €	459,70 €
Attache ml Ceka+Plateau Richemont	422,20 €	485,80 €	429,00 €	493,60 €
Barre d'Akerman	93,90 €	108,10 €	95,40 €	109,80 €
Fil renfort métal	36,40 €	39,40 €	36,00 €	40,00 €
Renfort métal	76,80 €	87,90 €	78,00 €	89,30 €
Grille métallique	103,00 €	123,20 €	104,60 €	125,20 €
Contention métallique coulée et collée sur 1 à 6 dents	121,20 €	124,20 €	123,10 €	126,20 €
Dépose de contention	25,30 €	28,30 €	41,80 €	41,80 €
Application topique intrabuccale de fluorures	30,30 €	40,40 €	30,80 €	41,00 €
Application d'un topique pour hypersensibilité dentinaire	30,30 €	40,40 €	30,80 €	41,00 €
Application dentaire d'un vernis de reminéralisation sur une arcade	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Parage de plaie de la pulpe d'une dent avec coiffage	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Exérèse partielle de la pulpe vivante d'une dent permanente immature pour apexogénèse	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Désobturation endodontique d'une incisive ou d'une canine	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Désobturation endodontique d'une prémolaire maxillaire	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Désobturation endodontique d'une molaire	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Ablation de corps étranger d'un canal radiculaire d'une dent	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Séance de renouvellement de l'obturation radiculaire d'une dent permanente immature à l'hydroxyde de calcium	25,30 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Gingivectomie sur un secteur de 1 à 3 dents	43,40 €	43,40 €	44,10 €	44,10 €
Gingivectomie sur un secteur de 7 dents ou plus	43,40 €	43,40 €	44,10 €	44,10 €
Exérèse d'hypertrophie gingivale ou de crête flottante localisée	25,25 €	28,30 €	25,70 €	28,80 €
Élongation coronaire	140,40 €	161,60 €	142,60 €	164,20 €
Surfaçage radiculaire dentaire sur un sextant	57,60 €	66,70 €	58,50 €	67,80 €
Séance de fluoruration	30,00 €	33,00 €	30,50 €	33,50 €
Blanchiment interne	90,00 €	112,00 €	91,40 €	113,80 €
Pose d'un plan de libération occlusale	225,20 €	235,30 €	228,80 €	239,10 €
<b>Orthopédie dento-faciale</b>	<b>Fontenaisiens</b>	<b>non Fontenaisiens</b>	<b>Fontenaisiens</b>	<b>Non Fontenaisiens</b>
empreinte	35,03	40,08	35,60 €	40,70 €
analyse	12,01	14,03	12,20 €	14,30 €
surveillance 1 an ( max 2 par semestre)	22,97	26,41	23,30 €	26,80 €
traitement avec multibagues, par semestre, pour deux arcades	592,09	682,04	601,60 €	693,00 €
traitement amovible	641,68	623,50	550,30 €	633,50 €
contention 1ère année	456,50	500,79	463,80 €	508,60 €
contention 2ème année	228,00	248,08	231,60 €	250,00 €
en cas de semestre partiel de 2 mois	157,48	178,65	160,00 €	181,50 €
en cas de semestre partiel de 4 mois	314,96	357,30	320,00 €	363,00 €



**Copies de documents communicables**

	1er avril 2017	1er janvier 2018
photocopie noir et blanc format A3	0,20 €	0,20 €
photocopie noir et blanc format A4	0,10 €	0,10 €
exemplaire complet des plans et règlement du POS	121,20 €	123,25 €
photocopies de plans d'après calque ou plan papier, le m²	3,00 €	3,05 €

Le tarif ne s'applique pas dans le cadre du droit d'information aux élus

**Divers**

Frais de rejet de prélèvement	1,00 €	1,00 €
-------------------------------	--------	--------

**Insertions publicitaires**

tarifs hors taxes	1er août 2017				1er janvier 2018			
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
<b>dernière page en quadrichromie</b>								
1 ou 2 insertions	1 468,30 €	1 248,06 €	1 321,47 €	1 123,25 €	1 491,79 €	1 268,02 €	1 342,61 €	1 141,22 €
de 3 à 5 insertions	1 376,00 €	1 169,60 €	1 238,40 €	1 052,64 €	1 398,02 €	1 188,31 €	1 268,21 €	1 069,48 €
de 6 à 9 insertions	1 328,80 €	1 129,48 €	1 195,92 €	1 016,53 €	1 350,06 €	1 147,55 €	1 215,05 €	1 032,80 €
plus de 9 insertions	1 275,70 €	1 084,35 €	1 148,13 €	975,91 €	1 296,11 €	1 101,69 €	1 166,50 €	991,53 €
<b>pages Intérieures, 2e et 3e de couverture en quadrichromie</b>								
<b>1 page</b>								
1 ou 2 insertions	1 282,60 €	1 090,21 €	1 154,34 €	981,19 €	1 303,12 €	1 107,65 €	1 172,81 €	996,89 €
de 3 à 5 insertions	1 181,10 €	1 003,94 €	1 062,99 €	903,54 €	1 200,00 €	1 020,00 €	1 080,00 €	918,00 €
de 6 à 9 insertions	1 118,80 €	950,98 €	1 008,92 €	855,88 €	1 136,70 €	966,20 €	1 023,03 €	869,58 €
plus de 9 insertions	1 064,60 €	904,91 €	958,14 €	814,42 €	1 081,63 €	919,39 €	973,47 €	827,45 €
<b>1/2 page</b>								
1 ou 2 insertions	754,30 €	641,16 €	678,87 €	577,04 €	766,37 €	651,41 €	689,73 €	586,27 €
de 3 à 5 insertions	729,60 €	620,16 €	656,64 €	558,14 €	741,27 €	630,08 €	667,15 €	567,07 €
de 6 à 9 insertions	675,90 €	574,52 €	608,31 €	517,06 €	686,71 €	583,71 €	618,04 €	525,34 €
plus de 9 insertions	637,90 €	542,22 €	574,11 €	487,99 €	648,11 €	550,89 €	583,30 €	495,80 €
<b>1/4 page</b>								
1 ou 2 insertions	451,00 €	383,35 €	405,90 €	345,02 €	458,22 €	389,48 €	412,39 €	350,54 €
de 3 à 5 insertions	436,00 €	370,60 €	392,40 €	333,54 €	442,98 €	376,53 €	398,68 €	338,88 €
de 6 à 9 insertions	403,70 €	343,15 €	363,33 €	308,83 €	410,16 €	348,64 €	369,14 €	313,77 €
plus de 9 insertions	373,70 €	317,65 €	336,33 €	285,88 €	379,68 €	322,73 €	341,71 €	290,46 €
<b>1/8 page</b>								
1 ou 2 insertions	249,20 €	211,82 €	224,28 €	190,64 €	253,19 €	215,21 €	227,87 €	193,69 €
de 3 à 5 insertions	241,10 €	204,94 €	216,89 €	184,44 €	244,98 €	208,21 €	220,46 €	187,39 €
de 6 à 9 insertions	234,10 €	198,99 €	210,89 €	179,09 €	237,85 €	202,17 €	214,06 €	181,95 €
plus de 9 insertions	225,00 €	191,25 €	202,50 €	172,13 €	228,60 €	194,31 €	205,74 €	174,88 €
Tarif 1	hors remise							
Tarif 2	avec remise de 15% accordée aux annonceurs faisant appel à une agence de communication							
Tarif 3	avec remise de 10% accordée aux annonceurs qui présentent leur demande d'insertion moins de 5 jours avant la date limite de remise des							
Tarif 4	avec les 2 remises cumulées soit 23.5%							

**ARCHIVES MUNICIPALES**

	1er avril 2017	1er janvier 2018
Frais d'envoi à domicile des publications du service	10,10 €	10,20 €
Prix de vente du livret des Journées du Patrimoine	7,10 €	7,20 €

Redevances des reproductions de fonds d'archives à des fins publiques ou commerciales		1er avril 2017	1er janvier 2018
Éditions de livres, périodiques (par image ou document)	dans le texte		
	< 500 exemplaires	4,00 €	4,10 €
	≥ 500 < 1500 exemplaires	5,00 €	5,10 €
	≥ 1500 exemplaires	6,10 €	6,20 €
	double page		
	< 500 exemplaires	5,00 €	5,10 €
	≥ 500 < 1500 exemplaires	6,10 €	6,20 €
	≥ 1500 exemplaires	10,10 €	10,30 €
	couverture		
	< 500 exemplaires	15,20 €	15,50 €
	≥ 500 < 1500 exemplaires	25,30 €	25,70 €
	≥ 1500 exemplaires	30,30 €	30,80 €
	réédition (pour tous formats et emplacement)	1,00 €	1,00 €
Exposition (par image ou document)	5,60 €	5,70 €	
Utilisation numérique (par image ou document)			
pour un site gratuit	2,00 €	2,00 €	
pour site à destination commerciale	20,20 €	20,50 €	
fichier film inférieur à 10 min	15,20 €	15,50 €	
fichier film supérieur à 10 min	25,25 €	25,70 €	
(facturation du support: type cd-rom, DVD, clé usb en sus)	15,20 €	15,50 €	

Les tarifs ci-dessus indiqués sont pour une seule utilisation, les droits de propriété et d'usage restent à la ville

**STATIONNEMENT AU SEIN DU PARKING DE LA HALLE AUX COMESTIBLES**

**Stationnement horaire (1<sup>er</sup> sous-sol) :**

Tous les jours : la première heure de stationnement est gratuite. Ensuite, toute heure entamée est due.

Le prix du ticket perdu est fixé à 20€ TTC.

pour une arrivée comprise entre le lundi 7 heures et le vendredi 20 heures	1,00 € TTC	par tranche de 6 heures
du vendredi 20 heures au lundi 7 heures	1,00€ TTC de l'heure	

**Stationnement avec abonnement (2<sup>e</sup> sous-sol) :**

Prix de la carte : 5,00 TTC

Caution pour la télécommande d'ouverture du parking : 20,00 TTC (délibération du 8 décembre 2012)

	2017		2018	
	Véhicules légers	Motos	Véhicules légers	Motos
Abonnement mensuel TTC	73,80 €	52,50 €	75,00 €	53,35 €
Abonnement annuel TTC	756,50 €	504,50 €	768,80 €	512,60 €

**Stationnement horaire (1<sup>er</sup> sous-sol) à destination des commerçants, entrepreneurs, professionnels libéraux, et leurs employés respectifs, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h30**

Prix de la carte : 5,00 TTC

Caution pour la télécommande d'ouverture du parking : 20,00 TTC (délibérations du 8 décembre 2012 et du 8 juillet 2015)

Prix du badge en cas de perte : 20,00 TTC

	2017		2018	
	Véhicules légers		Véhicules légers	
En semaine	Du lundi au vendredi de 08h à 20h30		Du lundi au vendredi de 08h à 20h30	
Abonnement mensuel TTC	24,30 €		24,70 €	